

Postes à pourvoir pour la 2^e vice-présidence et pour le secrétaire au conseil d'administration

Dû à l'élection de monsieur Frédéric Sauvé au poste de 1^{re} vice-présidence et à la démission de madame Claudine Lefebvre du poste de 2^e vice-présidence, ces deux postes sont présentement à combler selon les articles 5.14-1 et 5.14-2 de nos statuts. Ces postes sont ouverts à tous les membres actifs du SERL.

Pour briguer l'un de ces postes, vous devrez remettre votre candidature à la présidence du comité des élections ou au bureau du SERL sous enveloppe scellée. Un membre peut poser sa candidature qu'à un seul poste (article 6.2).

L'élection aura lieu le mardi 15 septembre 2015, en assemblée générale. Les membres pourront poser leur candidature jusqu'au lundi 14 septembre 2015 au plus tard à 17 heures. Les noms des candidates ou candidats seront affichés en ordre alphabétique sur grand écran devant la salle lors de l'AG.

Le formulaire de mise en candidature se trouve sur le site du SERL ou auprès de votre délégué(e).

Chaque candidate ou candidat aura cinq (5) minutes pour se présenter lors de l'assemblée générale.



Rose Paquette Ouimet
Présidente des élections

Formulaire de mise en candidature au verso 

MISE EN CANDIDATURE
POUR UN POSTE VACANT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERL

Je, _____

domicilié(e) : _____

pose ma candidature au conseil d'administration du syndicat de l'enseignement de la région de Laval pour le poste _____

Deux membres en règle du SERL appuient ma demande.

Nom

Signature

Nom

Signature

Signature du candidat

Date : _____

Faire parvenir ce formulaire à : La présidence du comité d'élections

Sous enveloppe scellée au local du syndicat au plus tard
le 14 septembre 2015 à 17h00.